

son honneur ou de l'honneur des siens. « Aux origines de la civilisation européenne, le bienfaiteur, le sauveur, c'est l'homme qui sait se battre et défendre les autres. Campé au coin du sol, il protège tout ce qui est derrière lui, femme, enfants, paysans, clercs, vagabonds. La terre est à lui, puisque sans lui elle serait inhabitable (1). » Capitaine et gendarme, il fait la justice, il fait la loi, puisque sans lui la loi serait inefficace et la justice impuissante. Dans une société où le pouvoir central était faible ou nul, chez des hommes qui descendaient en droite ligne des guerriers de la conquête et qui pouvaient répondre au prince : « Qui t'a fait roi ? » quand il s'avisait de leur dire : « Qui t'a fait comte ? » la prétention d'avoir le droit de se battre en duel n'a rien d'étonnant. Elle dénote même un commencement de civilisation. Le duel introduisait dans la guerre privée des règles de courtoisie, d'égalité et de loyauté qui furent un progrès sur les batailles et les rixes de la barbarie primitive.

Quand le pouvoir royal se fut étendu et que les codes eurent pris de l'importance, les seigneurs refusèrent de se courber sous le joug des rois et de leurs auxiliaires les légistes. Hommes d'épée, ils résistèrent aux hommes de robe, aux aboyeurs de chicane, comme ils les appelaient dédaigneusement. A ceux qui invoquaient le droit romain, la raison écrite, la science, ils opposèrent la coutume, le vieux droit germanique, la force. En vain les rois essayèrent-ils de leur enlever l'une des conséquences de ce droit germanique, l'usage du duel. Pour les nobles, il était un vestige d'indépendance, une marque de dignité ; ils résistèrent. Les rois répondirent en punissant le duel comme un crime politique et en frappant les duellistes comme des rebelles qui usurpaient un des attributs de la souveraineté. Mais il se rencontra alors des âmes fières et des cœurs héroïques qui risquèrent leur vie pour ce privilège. Désobéir à un édit contre le duel, c'était rester debout quand d'autres se courbaient, c'était disputer aux rois un dernier lambeau du pouvoir perdu.

Se battre en duel, après avoir été un droit féodal, ne fut plus qu'un point d'honneur, et les descendants des vieilles familles aristocratiques devinrent les gens d'honneur. C'est le propre des droits qui s'en vont de se transformer en hochets de parade.

Lors de la Révolution française, on put croire que la solide raison dont on se réclamait universellement triompherait de ce qu'on appelait des préjugés gothiques, des usages barbares, des manières de castes. Pour vaincre ce qu'avait condamné si éloquemment J.-J. Rousseau, théoricien du nouvel ordre de choses, ne suffisait-il point de faire appel aux mœurs ? C'était peut-être la pensée de Treilhard quand il disait : « Nous n'avons pas voulu faire au duel l'honneur de le nom-